



Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse exacte de l'auteur, dans le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 10 décembre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :
Réception par l'Empereur d'une lettre de S. M. le roi de Saxe ;
Nominations : dans la magistrature ; — de juges et de suppléants de juges de paix ;
Décret autorisant la ville de Privas à établir un bureau public de conditionnement des soies ;
Nominations de courtiers de marchandises ;
Réception par l'empereur de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S. H. l'empereur d'Autriche ;
Décrets impériaux : portant promulgation de la Convention littéraire conclue entre la France et le Grand-Duché de Luxembourg ; — portant dispositions sur le mode de correspondance entre la France et la Martinique la Guadeloupe, la Guyane française, les îles St.-Pierre et Miquelon, le Sénégal, l'île de Gorée, l'île de la Réunion, Mayotte et dépendances, Sainte-Marie de Madagascar et les établissements français dans l'Inde, par la voie des services étrangers.

Chronique locale.

Ainsi que nous l'avions annoncé dans un de nos derniers numéros, la musique de la Grande-Harmonie a fait entendre, dimanche dernier, à la messe de midi, les remarquables morceaux dont l'exécution, par une circonstance imprévue, n'avait eu lieu le jour de la Sainte-Cécile que devant un très petit nombre d'auditeurs.
Nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier les progrès de notre excellente musique ; il faudrait, pour être juste, citer tous les morceaux : ce serait la meilleure manière de faire un éloge mérité de cette exécution, dont chacun a si bien reconnu le mérite, qu'on aurait applaudi, si on l'eût osé.
Messieurs les membres de la Grande-Harmonie savent parfaitement comprendre que l'union, le travail et la persévérance peuvent seuls les maintenir à la hauteur de leur réputation.

Le bal offert par les jeunes-gens, a eu lieu dimanche, dans les salons de la mairie.

Impossible de mieux inaugurer la saison des fêtes : toilettes élégantes et gracieuses, entrain et entente parfaits, tout enfin nous a prouvé que cette réunion charmante laissera d'agréables souvenirs.

L'aspect de la salle présentait un coup-d'œil magnifique qui a excité, il faut le dire, l'admiration de chacun, et c'est réellement justice, en pareil cas, de reconnaître qu'on a fait preuve de beaucoup de goût dans l'ornementation.

On n'a pas oublié la part du pauvre. Il est si facile et si doux à ceux qui sont heureux de soulager ceux qui souffrent. Deux aimables dames se sont chargées, avec une grâce parfaite, de recueillir les aumônes, dont le total a produit un chiffre assez élevé.

Qu'il nous soit permis de rendre hommage au zèle de Messieurs les commissaires, organisateurs de ce bal.

L'unanime satisfaction des invités leur est acquise ; on ne pouvait les remercier d'une façon qui leur soit plus agréable.

Le tirage de la grande loterie des objets abandonnés par les exposants de 1855, au profit des veuves et des orphelins de l'armée d'Orient, commencera le 15 de ce mois et sera continué les jours suivants.

Les lots sont au nombre de 14,000 environ. Le premier numéro sortant gagnera le premier lot inscrit sur la liste ; le deuxième numéro sortant, le deuxième lot inscrit, et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots.

L'administration du chemin de fer du Nord vient d'augmenter, sur plusieurs points de la ligne, le salaire de ses employés, par suite de la cherté des vivres. Les hommes de peine et autres travailleurs qui se sont fait remarquer par leur assiduité, reçoivent aussi, à la fin de chaque mois, une gratification, et ce surcroît de paie, bien que modeste, ne laisse pas de leur être très utile.

Le tirage de la loterie de Saint-Pierre lez-Calais a eu lieu mercredi et jeudi dernier.

Malgré les bruits malveillants qu'on s'était plu à répandre au sujet du retard apporté dans le tirage et bien qu'un assez grand nombre de billets n'ait pas été pris, tous les lots n'en seront pas moins payés intégralement. L'administration aura donc loyalement rempli toutes ses obligations.

On ne connaît pas encore le bienheureux possesseur du numéro 716,277, qui gagne le gros lot de 100,000 fr.

Voici la liste des principaux n.°s gagnants :

Gros lot de 100,000 fr., 716,277.

Lot de 10,000 fr., 127,600.

Lot de 5,000 fr., 330,456.

Lots de 1,000 fr., 423,964 — 581,937 —

586,887.

Lots de 500 fr., 212,723 — 381,154 — 408,306

— 491,587.

Lots de 100 fr., 695,059 — 236,245 — 750,450

— 266,389 — 456,720 — 751,140 — 721,968

— 672,156 — 453,128 — 260,580 — 389,492

— 647,282 — 76,453 — 218,714 — 34,177

— 272,770 — 653,771 — 45,085 — 732,970

— 546,388 — 204,583 — 192,120 — 552,447

— 782,028 — 432,546 — 166,976 — 644,556

— 509,859 — 582,436 — 707,626 — 551,876

— 721,355 — 348,720 — 75,123 — 550,239

— 556,335 — 331,516 — 687,361 — 49,755

— 529,891 — 387,264 — 260,567 — 50,233

— 518,647 — 391,126 — 65,181 — 595,171

— 616,844 — 712,775 — 142,595.

Service en argenterie : 210,782.

Un Christ en argent : 421,993.

La vie de N. S. J.-C. : 132,529.

Mercredi on procédait à Comines à la vente d'un très joli mobilier. L'affiche avait surtout loué trois douzaines d'assiettes de vraie porcelaine du Japon. Deux propriétaires, l'un de Comines, l'autre de Lille, M. P... s'y étaient fait représenter par leurs domestiques, après leur avoir recommandé d'acheter à tout prix les assiettes en question.

Vers dix heures, le commissaire-priseur mettait à l'encaissement la première douzaine d'assiettes à 50 centimes la pièce, les enchères s'élevèrent au prix de 1 fr. 50 c. Tout le monde se tait et voilà nos deux domestiques en train d'exécuter à la lettre la consigne de leurs maîtres. Celui-ci met une enchère de 1 fr., celui-là de 1 fr. 50 c. ; la foule les anime, et crie : *Il les aura, il ne les aura pas*, et nos deux hommes ne s'intimident pas. L'assiette est à 22 fr. 50 c. Remarquez bien que c'est le prix d'une seule assiette et non d'une douzaine ; les deux domestiques ne veulent rien entendre ; enfin le prix s'élève jusqu'à 23 fr., et les enchères continuent et continueraient peut-être encore sans l'arrivée du propriétaire de Comines qu'on avait officieusement averti.

Quant à M. P... de Lille, la douzaine d'assiettes qu'il envoyait lui a été adjugée au prix minime de 25 fr. la pièce, plus les frais : total, 306 fr. !

On assure que M. P... s'est exécuté de bonne grâce et qu'il se trouve heureux de posséder un domestique si fidèle observateur de sa consigne. Le domestique, de son côté, n'est pas satisfait de la confiance illimitée que lui accorde son maître.

M. le Ministre des travaux publics a, par arrêté du 1^{er} septembre 1856, réglé ainsi qu'il suit les délais d'expéditions et de livraison des marchandises expédiées à grande et à petite vitesse sur les chemins de fer :

Art. 1^{er}. Les marchandises remises aux chemins de fer doivent être expédiées et livrées de gare en gare, dans les délais et conformément aux dispositions ci-après :

GRANDE VITESSE.

Art. 2. Les articles de messagerie et marchandises expédiés à grande vitesse doivent être reçus dans tous les trains de voyageurs composés de voitures de toutes classes.

Art. 3. Les articles de messagerie et marchandises doivent être expédiés par le premier train correspondant avec leur destination, pourvu qu'ils aient été présentés à l'enregistrement deux heu-

au vrai sage, et songez que la fortune nous fait souvent payer d'un côté les faveurs qu'elle nous accorde de l'autre.

— Hé ! quel prix pourrait valoir la récompense qui m'est promise, si je puis l'obtenir sans être ingrat envers mon père ?

Tout en discourant ainsi, l'on avançait avec plus de vitesse et de sécurité. Laisant derrière soi les sommets escarpés des Pyrénées, on voyait se développer successivement de ce côté les riches pâturages et les vallons cultivés du territoire français. Après un trajet fertile en sites variés et en points de vue admirables, on arriva enfin au chef-lieu et tous nos amis descendirent à l'hôtel de la préfecture, où on les obligea d'abord à prendre le repos qui leur était si nécessaire.

CHAPITRE LV.

RÉCIT DU CAPITAINE MAURICE.

Monsieur de Bellancourt avait fait au Mexicain l'accueil qu'il eût pu faire à son propre fils, et celui-ci ne pouvait concevoir la cause d'un changement si heureux.

— Serait-ce à mon infortune, disait-il, que je devrais cet excès de bienveillance ? S'il en est ainsi, le cœur des hommes est donc plus susceptible de générosité que je ne le pensais ; et c'est maintenant que je puis apprécier la véritable amitié de tous ceux qui m'entourent. Il n'y a pas jusqu'à toi, mon pauvre Pyrame, ajouta-t-il en regardant son chien qui semblait attendre, dans l'attitude de la soumission, une caresse pour prix de sa fidélité. Toi aussi tu as voulu contribuer à rendre ton maître le plus heureux des hommes ! Ah ! nous serons désormais inséparables.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

10 DÉCEMBRE 1856.

LE MEXICAIN. (1)

(SUITE.) — Voir le numéro du 6 décembre.

Le capitaine fit remonter Télasco et son valet sur leurs mules. Ensuite ayant invité ses compagnons à les conduire à l'endroit convenu, ils prirent tous ensemble un sentier couvert qui serpentait à travers les bois et marchèrent jusqu'à la nuit dans le plus aride des déserts.

Pendant ce trajet, le Mexicain avait plusieurs fois interrogé son ami, sur le singulier hasard qui l'avait conduit si à propos en Espagne ; mais celui-ci le pria de remettre cette explication, qui devait être un peu longue, jusqu'au moment où ils auraient pris quelque repos.

— Cette nuit même nous passerons la frontière, ajouta-t-il, avec une société sur laquelle vous ne comptez pas. Nous serons dans quelques instants au lieu que j'ai assigné pour rendez-vous à deux personnes qui s'intéressent à vous autant que moi, et qui m'ont aidé dans l'entreprise que nous venons de mettre à fin si heureusement.

— Quelles sont ces personnes, mon brave ami ? Parlez, que je connaisse tous ceux à qui j'ai l'obligation de ma liberté.

— Chut ! j'entends, je crois, le roulement d'une voiture... non, ce n'est pas encore cela. Il est cependant onze heures, et nous sommes près de la grande route. Demeurez tous ici, je vais m'avancer seul et je vous appellerai quand il en sera temps.

Quelques instants après, Maurice revint en annonçant que tout était prêt ; il distribuait une somme d'argent aux hommes qui l'avaient si bien secondé et prit la main de Télasco.

— Mon ami, lui dit-il, voici l'instant d'oublier quelques maux passagers. Un bonheur réel doit les effacer et compenser s'il se peut ceux qu'il vous reste encore à connaître.

— De grâce ! mon cher Maurice, ne me tenez pas plus longtemps dans une incertitude pénible. Je ne me crois pas destiné à jouir d'un bonheur sans mélange et je n'ose arrêter ma pensée sur celui qui serait l'objet de tous mes desirs.

— L'heure des conjectures est passée ; suivez-moi, la réalité vous attend.

A ces mots, le capitaine prend congé de sa troupe, entraîne avec lui le Mexicain et son compagnon jusqu'après d'une voiture arrêtée sur la route ; la portière est ouverte, une voix bien douce se fait entendre ; Télasco s'élance et croit encore rêver en se trouvant assis entre Céline et l'abbé de Nilly.

Leurs premiers discours ne furent que des mots sans suite, sans liaison : l'amour, l'amitié, la reconnaissance exaltaient l'âme du Mexicain au plus haut degré. Se trouver libre, près de Céline, devoir un si grand bien à l'homme qu'il estimait le plus, était pour lui le comble de la félicité et après les longues souffrances qu'il venait d'endurer, une âme moins forte que la sienne eût difficilement résisté à la violente

émotion que lui causait une transition si subite.

Cependant Maurice s'était débarrassé du froc et de la longue barbe qui, désormais, lui devenaient inutiles, Bénégo, revêtu d'un habit de livrée qu'on lui avait préparé, venait de prendre place à côté du cocher, et tous ensemble reprenaient avec joie la route de France, hâtant de tous leurs vœux la marche de huit forts mulets qui les traînaient, non sans peine, à travers les chemins difficiles qui séparent les deux royaumes.

A la pointe du jour, ils arrivèrent à la frontière, où le nom de monsieur de Bellancourt, préfet du département, leur évita les formalités d'usage. Télasco comprit alors comment celle qu'il aimait si tendrement et qu'il devait croire à Paris avait pu se trouver si promptement en Espagne.

— Chère Céline, vous n'aviez donc pas oublié votre ami ! Ni les dangers, ni la fatigue n'ont pu vous empêcher de voler à son secours ! Et vous, mon respectable ami, malgré votre âge, vous avez voulu vous joindre aussi à mes libérateurs ! Ah ! comment pourrai-je me rendre digne de tant d'affections, de tant de dévouement ?

— En devenant mon neveu, répondit l'abbé, son père y consent, elle et moi nous le désirons, tu n'en seras pas fâché, sans doute, ainsi je ne vois plus d'obstacle à notre bonheur commun.

— Tout ce que je vois, tout ce que j'entends, me plonge dans une surprise, dans un ravissement, que je tremble à chaque instant de voir dissiper. Assurez-moi bien que ce n'est pas une erreur.

— Non, mon cher Télasco, vous n'êtes point abusé par une vaine illusion ; mais sachez conserver dans la prospérité le calme qui convient

(1) La reproduction de ce feuilleton est interdite.